

Déclaration de politique générale

Législature 2018-2024

Avant-propos

Notre Commune recèle de **nombreux atouts** : son positionnement géographique (proximité de l'E411, de pôles touristiques, de pôles commerciaux), son environnement de qualité, son cadre bâti, son patrimoine naturel et paysager, ses ressources naturelles, la vitalité de sa vie associative (une quarantaine d'associations locales), le développement soutenu d'activités socioculturelles et sportives et de services à la population.

C'est avec ces atouts et dans un contexte environnemental et climatique différents que notre Commune devra dans les prochaines années, s'attacher à **relever deux types de défi** :

- L'un est d'ordre local. Il concerne sa population et son économie. On constate en effet une évolution défavorable des **indicateurs démographiques** à l'horizon 2035, avec une possible diminution du nombre d'habitants de 5,2 %, et des **indicateurs socioéconomiques**, avec une tendance à la baisse de l'emploi salarié déjà enregistrée ces dernières années ([source IWEPS¹](#)).
- Le second est d'ordre global, mais il nous concerne au même titre que plusieurs dizaines de milliers de collectivités territoriales, de villes et Communes. Il découle de l'Accord de Paris en 2015 (COP 21) par lequel les signataires s'engagent à lutter contre le réchauffement climatique en poursuivant trois objectifs : la diminution de gaz à effets de serre, la diminution de la consommation énergétique et la production d'énergies renouvelables. **A nous d'apporter notre pierre à l'édifice.**

Les **objectifs prioritaires** du Collège seront les suivants :

1. Pérenniser de manière efficiente les services actuels à la population et optimiser l'accessibilité des services communaux ;
2. Renforcer la communication entre l'administration communale, les différents services existants sur la commune et la population en misant notamment sur les nouvelles technologies ;
3. Améliorer la qualité de vie des habitants en étant attentif aux besoins de chaque génération et en favorisant la cohésion, l'intégration et la participation citoyenne ;
4. Attirer de nouveaux habitants, notamment des jeunes ménages avec enfants en favorisant l'investissement foncier public, en structurant l'aménagement du territoire de notre commune et en développant une offre de logement équilibrée ;
5. Booster l'activité économique de manière durable, respectueuse de l'environnement et en harmonie avec le développement touristique, culturel, social de notre commune ;

¹ <https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/perspectives-de-population-communales/>

6. Poursuivre la transition énergétique à l'échelon local et valoriser au mieux les ressources naturelles de notre territoire.

Pour atteindre ces objectifs, le Collège agira de façon **innovante et inédite** pour la Commune de Wellin, en intervenant à deux niveaux :

- D'abord en mettant en place des outils de gestion et des programmes stratégiques, permettant d'avoir une **vision cohérente du développement de la Commune à moyen et à long terme** (notamment le Schéma de Développement Communal, le Programme Stratégique Transversal, le Plan Intercommunal de Mobilité, le Plan d'Urgence local, l'actualisation du plan d'aménagement forestier, ...).
- Ensuite, en réalisant les **actions concrètes qui en découlent**, en fonction des moyens humains et financiers mobilisables.

Pour une Commune bien gérée

→ Finances communales

Les législatures précédentes ont été celles des grands travaux d'infrastructure à Wellin : Maison des Associations, crèche, laboratoire de la vie rurale et hall sportif sont autant d'outils qui dynamisent notre Commune. Toutefois, la capacité d'emprunt n'est pas illimitée. Compte-tenu des moyens financiers qui seront à sa disposition, la nouvelle équipe devra veiller à assurer le développement de tous ces outils et à finaliser les projets en cours avant d'envisager de nouveaux investissements d'infrastructure.

Parmi les projets à finaliser, citons notamment la restauration de l'Hôtel de Ville, la rénovation de la salle de Lomprez, la construction de la salle d'Halma, ... Les projets issus de la consultation citoyenne présentés par les citoyens et repris dans les fiches-projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) seront prioritaires. Ceux-ci sont largement subsidiés par la Wallonie.

La prochaine équipe devra rapidement mettre en place des mesures afin d'augmenter les recettes. Dans cette optique, le Collège donnera la priorité à l'extension de la Zone d'Activité Economique d'Halma, actuellement saturée, pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises. Qui dit nouvelles entreprises dit nouveaux bâtiments et dit aussi nouveaux emplois. Ce sera tout bénéfique pour les caisses communales : non seulement cela engendrera du précompte immobilier sur les nouveaux bâtiments, mais également des rentrées financières avec les impôts générés par les nouveaux travailleurs. De même, le réseau chaleur devra apporter un retour sur investissement.

La nouvelle équipe devra être particulièrement attentive à la bonne gestion de l'important patrimoine forestier communal (2.500 hectares) qui génère près de 20% des recettes annuelles (ventes de bois et locations des chasses).

Par ailleurs, il conviendra d'activer un maximum de subsides (européens, fédéraux, régionaux et provinciaux) et de répondre aux appels à projets pertinents pour notre Commune.

→ Bonne gouvernance

La bonne gouvernance et l'éthique doivent guider notre action politique sans concession.

Le Collège s'engage à :

- Assumer pleinement les fonctions qui lui sont confiées
- Publier le cadastre des rémunérations et mandats publics
- Publier la liste des associations bénéficiant de subsides communaux ainsi que les montants octroyés.

- Ecouter les citoyens et intervenir dans la mesure des possibilités, sinon réorienter vers les services adéquats et compétents : ne pas laisser une demande citoyenne sans réponse.

➔ Programme Stratégique Transversal

Depuis 2012, la Wallonie a souhaité impulser une modernisation et une professionnalisation de la gestion publique locale en développant un outil de gouvernance appelé « programme stratégique transversal »² (PST).

Le Collège s'engage à :

- Réaliser rapidement le Programme Stratégique Transversal (PST) afin de disposer d'un outil permettant de programmer les actions de notre politique en les planifiant et en les évaluant.
- Fédérer les différents services communaux autour de ce projet en concertation avec la Directrice générale. Il s'agit d'avoir une politique de gestion des ressources humaines, à la fois dynamique et cohérente, visant autant à l'efficacité (notamment par la formation continue) qu'au bien-être et à l'épanouissement au travail.
- S'appuyer sur les compétences et l'expérience du personnel communal pour optimiser les services existants et en développer de nouveaux.

➔ Participation citoyenne

Les habitants sont les experts de leur cadre de vie. Ils peuvent être amenés à participer aux décisions qui les concernent³.

Le Collège s'engage à :

- Mettre en place une « Assemblée citoyenne » composée de membres tirés au sort dans chaque village de l'entité, chargée d'émettre des avis sur diverses thématiques et sur le budget. Les recommandations de cette assemblée citoyenne seront présentées au Conseil communal.
- Poursuivre les collaborations avec les diverses Commissions déjà en place, telles que la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), la Commission Communale de l'Accueil (CCA), le Conseil Consultatif des Aînés, le Conseil communal des Enfants, ...
- Mettre en place un Conseil communal de la Jeunesse (13-18 ans), ce qui permettra d'être davantage à l'écoute des préoccupations de nos adolescents.

² http://pouvoirslocaux.wallonie.be/pst/outils/Guide_methodologique_PST.pdf

³

http://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/qn/views/documents//PC/Fiche_1_participation_citoyenne.pdf

→ Accessibilité des services communaux

Le Collège s'engage à :

- Organiser au mieux le fonctionnement des services communaux pour faire de l'Hôtel de Ville un espace ouvert à tous les citoyens.
- Développer une e-commune, en favorisant un maximum de démarches administratives en ligne, tout en maintenant les formulaires en version papier.
- Accompagner les citoyens et les associations locales dans leurs démarches administratives (primes, dossier sécurité, ...).

→ Communication

Le Collège s'engage à :

- Renforcer la communication sur les différents services existant sur le territoire de la commune et favoriser les synergies entre ceux-ci.
- Dynamiser le site internet de la Commune, notamment avec une plate-forme participative et interactive.
- Utiliser tous les moyens de communication (streaming, réseaux sociaux, bulletin communal, etc.) pour assurer la transparence des actes communaux et une large diffusion des séances du conseil communal.
- Installer un panneau d'affichage électronique pour communiquer les principales informations (en collaboration avec l'Office du Tourisme).
- Organiser, une fois par année, une séance d'accueil des nouveaux habitants dans la Commune pour leur présenter tous les services disponibles (remise d'un livret mis à jour).
- Améliorer le contenu du bulletin communal en l'ouvrant à des contributions de citoyens engagés de toutes générations (CLDR, CCA, CCATM, GAC, ...).
- Ouvrir les bases de données des pouvoirs publics aux utilisateurs potentiels (open data⁴).

⁴ <http://planmarshall.wallonie.be/actualit%C3%A9s/le-d%C3%A9cret-open-data-est-entr%C3%A9-en-vigueur>

Pour une commune attractive

→ Aménagement du territoire

Le Collège s'engage à :

- Réaliser un **Schéma de Développement Communal** destiné à maîtriser l'étalement urbain, à utiliser rationnellement le territoire, à gérer la qualité du cadre de vie en respectant le patrimoine bâti et les spécificités de chacun de nos villages.
- Concrétiser la rénovation de l'ancien site Gilson en conformité avec les décisions de justice à venir et en parfaite harmonie avec l'investisseur privé et les riverains.
- Adopter un règlement général sur les infrastructures (égouts, eau, électricité, téléphone, etc...), permettant une répartition équitable du coût de celles-ci lors de la création de nouvelles constructions.

→ Logement

Le Collège s'engage à :

- Etudier la possibilité de valoriser la seule zone d'aménagement communal concerté (ZACC) présente sur le territoire (Chanly), permettant de procéder au lotissement des terrains à bâtir avec des promoteurs privés.
- Favoriser les projets de lotissements et de construction de logements (appartements, maisons individuelles...) pour maintenir et attirer notamment de jeunes ménages sur le territoire communal.
- Poursuivre le projet de logements tremplins en cours et envisager la création de nouveaux logements tremplins subsidiés dans le cadre du PCDR.
- Réfléchir à l'opportunité de création de logements adaptés aux aînés (transition entre logement initial et maison de repos à proximité des services, commerces...), de logements intergénérationnels, ...

→ Services à la population

Le Collège s'engage à :

- Poursuivre les activités de la crèche communale tout en soutenant la création de services de garderies (co-accueil) pour enfants.
- Pérenniser et développer les services de la Maison d'Accueil Communautaire des Aînés et soutenir les initiatives intergénérationnelles.
- Maintenir l'accueil extra-scolaire pendant les périodes scolaires et l'élargir durant les vacances en renforçant la collaboration avec la Commission de l'accueil temps libre.
- Redynamiser l'école des devoirs, avec un projet pédagogique et du matériel via des subsides de la Fondation Roi Baudouin.
- Espace Public Numérique (EPN) : continuer à développer ce service indispensable dans l'optique de la réduction de la fracture numérique et du projet de smart city.

- Bibliothèque : optimiser les services de la bibliothèque et favoriser les partenariats avec les écoles et les associations locales en vue de développer les activités (lecture publique, projets intergénérationnels).
- Mettre en place une permanence d'un écrivain public bénévole.

➔ Pour les petits et les jeunes

Le Collège s'engage à :

- Apporter un soutien actif et régulier à la direction, au personnel enseignant et encadrant du réseau scolaire communal, dans le respect du pacte scolaire.
- Inciter les synergies et collaborations entre les réseaux scolaires (garderies, repas, activités, ...) en assurant l'égalité de traitement entre les enfants, quel que soit le réseau.
- Encourager la création d'aides à la réussite permettant de lutter contre le décrochage scolaire.
- Développer une politique équitable et accessible pour tous de la tarification des stages communaux.
- Poursuivre le développement d'espaces de convivialité et d'aires de jeux dans tous les villages de la Commune (impliquer le Conseil Consultatif des Enfants et le Conseil Consultatif des Jeunes).
- Favoriser les rencontres entre jeunes des différentes entités et quartiers, notamment par la mise à disposition d'un local et d'un animateur (voir Programme Communal de Développement Rural).

➔ Pour les familles

Le Collège s'engage à :

- Mettre en place un parc d'« Arbres de naissances » : plantation d'un arbre pour chaque nouveau-né de la Commune, et qui en sera le parrain.
- Poursuivre l'organisation des Plaines de vacances.
- Faciliter l'accueil d'urgence et l'accueil d'enfants malades en collaboration avec l'ASBL Promemploi.
- Développer des initiatives d'éducation à la citoyenneté et soutenir la participation citoyenne des enfants (Conseil communal des enfants).
- Développer des outils d'information et de soutien à la parentalité.

➔ Pour les aînés

Le Collège s'engage à :

- Développer et pérenniser la Maison d'Accueil Communautaire des Aînés.
- Créer un service téléphonique pour seniors : appel téléphonique quotidien par un bénévole pour s'assurer que « tout va bien ».
- Développer l'offre de mobilité, véhicule pour PMR, service-course en collaboration avec l'ALE.

- Valoriser, consulter plus souvent le Conseil Consultatif des Aînés.
- Encourager les aînés à se mettre au service d'autres aînés, de la petite enfance, de la jeunesse, d'associations, de l'école des devoirs, ...
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles et la transmission de l'expérience et du savoir, notamment par un « café des générations⁵ »

⁵ <https://www.nouvelleshebdo.com/mission-accomplie-cafe-generations/>

Pour une Commune compétitive

→ Pour les entreprises

Le Collège s'engage à :

- Concrétiser prioritairement l'extension du Parc d'activités économiques de Wellin-Halma, bien localisé et à proximité de l'autoroute, en bonne collaboration avec Idelux (Intercommunale de développement économique en Province de Luxembourg).
- Modifier le règlement communal des aides à l'installation des entreprises et indépendants pour favoriser les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.
- Etendre ce règlement, déjà en vigueur pour les nouvelles entreprises implantées sur le zoning, à celles situées sur tout le territoire communal.
- Envisager le raccordement du zoning d'Halma au futur réseau chaleur bois.

→ Pour les agriculteurs

Le Collège s'engage à :

- Soutenir les agriculteurs dans la diversification de leurs activités et la production locale par la mise en place de circuits courts de distribution, en soutenant des initiatives locales (Groupement d'Achat Commun – GAC, marchés artisanaux).
- Veiller aux intérêts des agriculteurs dans la politique d'aménagement du territoire.
- Intégrer et soutenir davantage les agriculteurs dans notre Commune et favoriser la solidarité entre eux en redynamisant la commission agricole et les comices agricoles.
- Entretien des chemins agricoles et forestiers.

→ Pour le tourisme

Le Collège s'engage à :

- Faire du tourisme un levier du développement économique de notre Commune.
- Évaluer la pertinence d'une participation aux différentes structures touristiques et en maximiser les retombées au bénéfice de la population et des acteurs locaux (commerces, horeca,...) et de la notoriété de notre Commune.
- Promouvoir un tourisme de qualité basé sur nos richesses patrimoniales et nos paysages.
- Tenter de fédérer les propriétaires de gîtes et maisons d'hôtes autour de projets touristiques.

Pour une Commune durable

→ Gestion durable des infrastructures

Le Collège s'engage à :

- Gérer durablement les infrastructures et bâtiments communaux (administratifs, sportifs, scolaires, culturels, églises,...) en assurant leur entretien préventif régulier.
- Poursuivre activement l'engagement de la Commune dans la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie.
- Concrétiser le Plan d'actions en faveur de l'énergie durable (PAED), notamment par l'isolation thermique des bâtiments, l'utilisation de compteurs intelligents (eau, électricité), ...
- Favoriser les économies d'énergie dans les projets de rénovation et de construction de logements (notamment par le maintien des primes communales existantes).
- Remplacer les éclairages énergivores au profit d'éclairages plus économes (led).

→ Réseau-chaleur

Le Collège s'engage à :

- Concrétiser puis étendre le réseau chaleur alimenté par le bois, une ressource disponible, créant des emplois locaux et dont le cycle court du CO2 est compatible avec le respect de notre environnement.

→ Ressources naturelles

Le Collège s'engage à :

- Valoriser les ressources naturelles du territoire (eau, vent, forêt et patrimoine naturel, sol) en s'appuyant sur les acteurs de terrain (DNF, contrat rivière, ...).
- Protéger les ressources naturelles au travers notamment de la politique de délivrance des permis d'environnement et de la répression de la délinquance environnementale.
- Gérer de façon parcimonieuse l'utilisation des ressources (prévention des déchets, économie circulaire, limitation des gaspillages, ...).
- Utiliser des techniques respectueuses de l'environnement (absence de pesticides, dosage du sel de déneigement, fauchage tardif, etc.) et porter attention au maillage écologique (combles et clochers, lutte contre les plantes invasives, etc.).
- Soutenir le développement harmonieux des activités de la Carrière et de la production de pierre.
- Favoriser l'insertion de la Carrière et du territoire dans le Géopark.

→ Véhicules électriques

Le Collège s'engage à :

- Remplacer progressivement, en fonction de l'évolution de la technologie et des prix, le charroi communal par des véhicules électriques ou moins polluants.
- Placer des bornes de recharges électriques communales, à l'aide d'une production photovoltaïque, en étroite collaboration avec les fournisseurs d'énergie.

→ Forêt communale

Le Collège s'engage à :

- Participer activement à l'actualisation du plan d'aménagement forestier, à l'état des lieux des voiries forestières et identifier les travaux à y effectuer, de même que les investissements, travaux à réaliser en forêt...
- Inscrire nos réflexions et nos actions dans le contexte des changements climatiques et de ses impacts sur la forêt et les peuplements végétaux.
- Avoir une réflexion sur la forêt, sur sa place dans le territoire, sur la politique à mettre en place afin d'assurer la préservation, la valorisation de cet important patrimoine et sa gestion durable.
- Veiller à associer obligatoirement les spécialistes de terrain c'est-à-dire les agents et responsables du Service public de Wallonie, Département de la Nature et des Forêts.
- Inciter à la création de circuits courts liés à la forêt et aux produits forestiers sur le territoire.
- En collaboration avec les Naturalistes de la Haute-Lesse, mettre en valeur les richesses naturelles de Wellin, en particulier la Calestienne et les forêts subnaturelles (voir projet du Programme Communal de Développement Rural).
- Veiller au maintien de la certification PEFC de nos forêts, label de qualité durable de celle-ci.

→ Economie circulaire

Le Collège s'engage à :

- Inciter les entreprises locales à s'inscrire dans le concept d'économie circulaire :
 - en veillant dès la conception d'un produit ou d'un service à éliminer toute source de déchet ;
 - en réduisant les consommations d'énergie ;
 - en étant attentives au recyclage des produits.
- Poursuivre la démarche de commune équitable.
- Encourager l'utilisation de gobelets réutilisables dans toutes les manifestations publiques.
- Soutenir la « Donnerie » située à Chanly en mettant à disposition un local adapté.
- Lancer une expérience pilote de compost de quartier.
- Envisager la création d'un « Repair café ».

Pour une Commune solidaire

→ CPAS

Le service social et l'équipe administrative du CPAS de Wellin veillent à permettre à chacun et à chacune de mener une vie conforme à la dignité humaine. Les moyens d'action consistent à apporter une aide en tenant compte des besoins réels des usagers, mais également en mettant en place des actions sociales, en concertation avec tous les acteurs de terrain.

Le Collège s'engage à :

- Renforcer le service social du CPAS en activant le plan « MARIBEL social », très largement subsidié.

→ Plan de cohésion sociale (PCS)

Le Collège s'engage à :

- Dynamiser le « plan de cohésion sociale » de façon à coordonner et développer les actions sociales (accès à la santé, retisser les liens sociaux, etc.).

→ Conseil de la santé

Le Collège s'engage à :

- Mettre en place un « Conseil de la santé » qui aura pour objectif de renforcer la qualité de vie des habitants. Ce conseil sera composé des acteurs de terrain (médecins, infirmières, secteur social, aides-soignantes, Conseil consultatif des aînés, etc.), de représentants de la Commune, d'enseignants. Le « Conseil de la santé » s'inscrira dans une démarche de dialogue avec les habitants et participera à la décision des politiques locales.
- Créer un Echevinat de la santé.
- Organiser périodiquement une journée « bien-être et info-santé », en collaboration avec le Centre de Promotion de la Santé en Province du Luxembourg.

→ Repas à domicile

Le Collège s'engage à :

- Si la demande s'en fait ressentir, développer un service de livraison de repas à domicile en partenariat avec Vivalia (Val des Seniors à Chanly) ou avec l'école de la Communauté française.

→ Épicerie sociale

Le Collège s'engage à :

- Etudier la création d'une épicerie sociale⁶ gérée par le CPAS (projet du Programme Communal de Développement Rural).

➔ Logement social

Le Collège s'engage à :

- Inciter la société de Logement de service public « Ardenne et Lesse » à poursuivre les travaux de modernisation des logements sociaux situés à la Cité du 150^{ème}.

➔ Insertion socio-professionnelle

Le Collège s'engage à :

- Conditionner l'octroi des aides sociales à la réinsertion socio-professionnelle organisée notamment par DEFITS (buanderie de Chanly, ...).

➔ Bien-être animal

Le Collège s'engage à :

- Prendre des mesures de nature à veiller à la protection des animaux et à la préservation de leur bien-être.

⁶ http://www.fdss.be/uploads/Guide_ES/A4_Guide_Epiceries_Sociales_2014_WEB.pdf

Pour une Commune bien entretenue

→ Travaux de voiries et égouttage

Le Collège s'engage à :

- Etablir, dès le début de la législature, en collaboration avec le service communal des travaux, un plan des travaux sur 5 ans. Il conviendra de lister les travaux importants de voirie et d'égouttage et de prioriser leur exécution en fonction des coûts et de l'état du réseau.
- Affecter, tout au long de la législature, un budget annuel à l'entretien ordinaire des voiries pour en assurer la longévité.

→ Bâtiments communaux

Le Collège s'engage à :

- Réhabiliter l'Hôtel de Ville en vue d'une meilleure accessibilité pour les citoyens et de meilleures conditions de travail pour le personnel communal.
- Moderniser la salle de Lomprez (projet prioritaire du PCDR) en favorisant les économies d'énergie (isolation, chaudière,...).
- Concrétiser la démolition/construction de la salle de Halma.
- Aménager l'ancien bâtiment Belfius pour accueillir l'Office du tourisme et recevoir les touristes au centre de Wellin dans un bâtiment moderne et fonctionnel.
- Envisager le devenir des églises de Fays-Famenne et de Chanly, en concertation avec l'Evêché et les habitants des villages.
- Veiller à la finalisation du cadastre des cimetières.

→ Commune propre

Le Collège s'engage à :

- Soutenir les opérations « Commune propre » qui regroupent une série d'actions ponctuelles de mobilisation de la population (nettoyage des rues, des bords de route et des rivières, aménagement d'espaces verts, ...).
- Participer aux initiatives régionales telles que le grand nettoyage de printemps.
- Inciter à l'utilisation de bâches pour couvrir les remorques se rendant au parc à conteneurs.
- Mettre à la disposition des propriétaires de chiens des sacs pour les déjections.

Pour une Commune accessible

→ Plan de mobilité

Le Collège s'engage à :

- Réaliser un Plan de Mobilité en vue :
 - d'améliorer l'accessibilité aux pôles d'activités principaux comme les écoles, les commerces, ... sur la Commune et dans le bassin de vie ;
 - d'encourager l'inter-modalité et le covoiturage ;
 - d'améliorer la convivialité de nos espaces publics.

Un certain nombre d'enjeux et de problématiques dépassant les limites de notre territoire communal, une approche conjointe de ce problème avec des Communes limitrophes sera réalisée.

→ Mobilité douce

Le Collège s'engage à :

- Aménager l'espace public permettant une mobilité plus douce et respectueuse de l'environnement, notamment via des trottoirs spacieux et agréables, des pistes cyclables sécurisées, des espaces spécifiques pour les deux roues, ...
- Développer une stratégie supra-communale ambitieuse et concertée de mobilité douce, en vue d'augmenter le nombre de trajets en vélo (dont le vélo électrique), tant pour le loisir que pour les déplacements quotidiens, en développant et entretenant les aménagements cyclables.
- Mettre en œuvre le projet de liaison Chanly-Neupont (fiche prioritaire du PCDR qui vient d'être acceptée). L'acquisition préalable de l'assiette étant nécessaire, le projet sera long. Il s'agira de poursuivre les premiers contacts pris par l'ancienne majorité pour les mener à bien.
- Veiller au bon état et à la sécurisation des trottoirs pour assurer à toutes et tous une meilleure facilité de déplacement.
- En collaboration avec le Service public de Wallonie (Région Wallonne), veiller à un bon aménagement de la rue de la Station jusque Halma.

Pour une Commune plus sûre

→ Zone de Secours

Le Collège s'engage à :

- Veiller à ce que notre localité bénéficie de services de secours performants et rapides: pompiers, aide médicale urgente, police locale, médecine de garde, en faisant valoir nos demandes notamment au sein de la Zone de Secours du Luxembourg.
- En collaboration avec la SWDE, auditer les bouches d'incendies situées sur le territoire de la Commune et veiller à leur réhabilitation.

→ Plan Local de Prévention (PLP)

Le Collège s'engage à :

- Faire réellement fonctionner et étendre à toute la Commune le Plan Local de Prévention (PLP), en concertation avec ses membres et la Zone de Police Semois et Lesse.

→ Plan d'Urgence Local

Le Collège s'engage à :

- Concrétiser un « Plan d'Urgence local » sur base d'une gestion des risques locaux spécifiques (Maison de repos de Chanly, Carrières du Fond des Vaultx, autoroute E411, 3 écoles, classes de forêt, hall omnisports,...).

→ Sécurité routière

Le Collège s'engage à :

- Mettre en place les aménagements nécessaires pour améliorer la sécurité routière, particulièrement dans les zones sensibles relevées par l'IBSR (VIAS), le cas échéant, en collaboration avec le Service Public de Wallonie :

A WELLIN :

- Cadrer le stationnement sur la place du Boni (à proximité de la Grand-Place) en procédant à des marquages au sol et en installant des potelets.
- Sécuriser le carrefour entre la rue de Gedinne et l'avenue de Fort-Mahon et aménager un cheminement pour les piétons.
- Aménager le carrefour entre la rue Houchettes et la rue Lomprez-d'en-Haut (plateau ou resserrement) afin de réduire la vitesse excessive à cet endroit.
- Aménager un cheminement pour les piétons le long de la rue de Beauraing en partant de la Grand-Place jusqu'à la Maison des Associations.

- Aménager un cheminement pour les piétons le long de la rue de la Station, notamment au niveau de la zone 30 ainsi que jusque Halma.
- Aménager une bande « tourne à gauche » au niveau des magasins « Carrefour et Action » et de la pharmacie.

A FROIDLIEU :

- Sécuriser le carrefour (4 bras) en plaçant une signalisation adéquate ainsi qu'en posant un éclairage public au niveau de l'arrêt de bus.
- Installer un abribus au même endroit.

A BARZIN :

- Placer un panneau de signalisation à 70 Km/h dans la grande ligne droite qui rejoint le carrefour de l'école de Lomprez.

A SOHIER :

- Resserrer le carrefour au niveau de la rue Haute pour limiter la vitesse en traversée de village.

A FAYS-FAMENNE :

- Réduire la vitesse à 70 Km/h au niveau du carrefour avec la route régionale et ajouter un point d'éclairage en venant de Wellin.

→ Sanctions Administratives Communales

Le Collège s'engage à :

- En collaboration avec les agents sanctionneurs provinciaux, faire appliquer les Sanctions Administratives Communales (SAC) pour lutter contre les incivilités (nuisances sonores, insalubrité des logements, déchets sur la voie publique, déjections canines, incinération, aboiements intempestifs, chiens errants, etc...).

→ Secourisme

Le Collège s'engage à :

- Organiser des cours de secourisme en collaboration avec la Croix-Rouge.
- Assurer la maintenance des défibrillateurs communaux.

Pour une Commune qui bouge

→ Conseil culturel

Le Collège s'engage à :

- Créer un « Conseil Culturel » qui rassemblera les forces vives dans ce domaine, en synergie avec la Maison de la culture Famenne-Ardenne ou tout autre acteur du secteur culturel. Sa mission consistera à coordonner les activités déjà existantes et à en créer de nouvelles.

→ Activités culturelles

Le Collège s'engage à :

- Poursuivre les collaborations en cours avec la MCFA.
- Poursuivre les collaborations avec l'Académie de Musique de Saint-Hubert.
- En collaboration étroite avec l'initiatrice ainsi qu'avec le service du Livre de la Province de Luxembourg, pérenniser et développer le Salon du livre de Wellin, qui est unique dans la région et draine un large public extérieur.
- Soutenir les artistes locaux, soutenir et encourager l'organisation d'expositions, notamment par la biennale des artistes et l'exposition « Sors de l'ordinaire ».

→ Complexe Sportif de Wellin

Le Collège s'engage à :

- Apporter une aide à la gestion administrative des clubs via le « Complexe Sportif de Wellin asbl » (CSW) et les aider à l'obtention de subsides.

→ Activités sportives

Le Collège s'engage à :

- Augmenter les plages d'ouverture du hall omnisports, en bonne concertation avec tous les utilisateurs.
- Favoriser le sport de rue par l'entretien et/ou l'amélioration et/ou l'ajout d'aires de jeux, notamment d'un « skate et roller park ».
- Inciter les clubs et les écoles à développer des actions du type « Mon club, mon école »⁷.
- Encourager la mise en place de stages avec les différentes associations sportives, le Complexe Sportif Wellin (CSW) et les associations culturelles. Etudier les synergies possibles avec les Communes voisines (Tellin et Daverdisse).

⁷ <http://www.sport-adepts.be/index.php?id=4187>

- Développer, en collaboration avec le conseil consultatif des aînés, l'offre d'activités sportives pour seniors (notamment dans le cadre de l'opération « Ville, amie des aînés»⁸).

➔ Activités récréatives et folkloriques

Le Collège s'engage à :

- Poursuivre les activités de l'Office du Tourisme (marché de Noël, week-end des paysages, balades guidées, Saisons de la photo...).
- Maintenir le soutien logistique et financier de tous les évènements festifs locaux (Comité carnaval, Foire au vin, WEBS, kermesses, comités locaux, ...).
- Mettre tout en œuvre pour assurer le retour du cortège carnavalesque sur la Grand-Place.

⁸ <http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/>

Pour une Commune connectée

→ Smart city

Le Collège s'engage à :

- Faire de la Commune de Wellin une « Smart city » : utilisation des nouvelles technologies pour accroître l'efficacité opérationnelle de la Commune, diffuser des informations aux citoyens et aux visiteurs et améliorer la qualité des services.

→ Accès à internet et au réseau GSM

Le Collège s'engage à :

- Faire en sorte de doter tous les villages d'une connexion internet et d'un réseau GSM digne du 21^{ème} siècle, qui garantiront le débit et la qualité des connexions.
- Favoriser l'accès aux nouvelles technologies pour tous, via la pérennisation du service Espace Public Numérique (EPN) de la Commune.

→ Wifi gratuit

Le Collège s'engage à :

- Mettre en place du wifi gratuit dans les zones pertinentes de la Commune : Maison des associations, Laboratoire de la vie rurale, Hall Omnisports, Salle de Lomprez, Hôtel de ville, CPAS, Office du Tourisme, ...

→ Comblent la fracture numérique

Le Collège s'engage à :

- Soutenir tous les projets de l'Espace Public Numérique (EPN).
- Faciliter l'accès à l'EPN pour les usagers du CPAS.